

Formation CAPa Métiers de l'Agriculture - Élevage ruminants			Période d'Évaluation																		
Unité Capitalisable	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	1ère Année							2ème Année											
			s	o	n	d	j	f	m	a	m	j	s	o	n	d	j	f	m	a	m
<b>UC1</b> Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux.	C1.1 Prendre position dans une situation à caractère social et civique.	180																			
	C1.2 Utiliser des outils dans des situations de la vie courante.																				
<b>UC2</b> Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle.	C2.1 S'exprimer à travers une réalisation personnelle.	108																			
	C2.2 Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel.																				
<b>UC3</b> Intéragir avec son environnement social.	C3.1 Adapter son langage et son comportement aux situations de communication.	120																			
	C3.2 S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif.																				
<b>UC4</b> Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage.	C4.1 Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux.	156																			
	C4.2 Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation.																				
<b>UC5</b> Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage.	C5.1 Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage.	132																			
	C5.2 Mettre en œuvre le pâturage.																				
<b>UC6</b> Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments.	C6.1 Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments.	48																			
	C6.2 Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation.	60																			
<b>UC7, UCARE</b> Système de guidage et agriculture de précision.	C7.1 Connaître les équipements en agriculture de précision.	36																			
	C7.2 Comprendre l'intérêt de l'utilisation d'un équipement en agriculture de précision.																				
Volume Horaire Total		840																			

# C.A.P. AGRICOLE MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ÉLEVAGE RUMINANTS

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

**CFA AGRICOLE**  
DE L'YONNE

☎ 03.86.45.15.23  
✉ cfa.yonne@educagri.fr

Dernière mise à jour : 15/12/2020



-  Paysage  
CAPa / Bac Pro
-  Agriculture  
CAPa / BPREA
-  Viticulture  
BPa / BPREA
-  Cheval  
CAPa / Bac Pro
-  Prépa-apprentissage

Personne à contacter : Coordinateur(trice) de la filière  
 ☎ 03.86.45.15.23      📍 Rue de la Brosse - 89290 Venoy  
 ✉ cfa.yonne@educagri.fr      🌐 www.terresdelyonne.com



**Formation par apprentissage  
Diplôme de niveau 3**

© Photos : Pixabay - Freepik - CFA de l'Yonne

## ORGANISATION DE LA FORMATION



Le CAPa Métiers de l'Agriculture dure deux ans soit 3640 heures (la durée peut être modulée de 1 à 3 ans).

Il s'agit d'une formation rémunérée avec une durée de travail de 35h par semaine, en entreprise et au CFA.

### 1ÈRE ANNÉE

12 semaines au CFA : 420 heures.

40 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés : 1400 heures.

### 2ÈME ANNÉE

12 semaines au CFA : 420 heures.

40 semaines en milieu professionnel, dont 5 de congés payés : 1400 heures.

## PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème.
- Pas de prérequis de niveau demandé.

## CONDITIONS D'ENTRÉE ET D'INSCRIPTION EN FORMATION

- Avoir signé un contrat d'apprentissage.
- Passer un entretien de motivation, et un test de positionnement (pour adaptation de parcours).
- Validation d'un dossier d'admission après la signature du contrat.
- Entrée en formation jusqu'au 31 Décembre pour une validation de diplôme en 2 ans.

## LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations.
- Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de l'exploitaiton de l'EPL, avec mise en situation pratique.

## VALIDATION DU DIPLÔME

- Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
- Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
- En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 50€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte de self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

## RÉMUNÉRATION ET FINANCEMENTS

- Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
- Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.



Accessibilité des locaux

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, du niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat. Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les gestes professionnels

Maîtriser les productions animales

Maîtriser la conduite de matériel et son entretien courant



## LES POURSUITES D'ÉTUDES

- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole\*.
- Bac professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole.

\* Ce brevet professionnel est proposé dans notre CFA.

## LES MÉTIERS VISÉS ET DÉBOUCHÉS

Le(a) titulaire du C.A.P agricole métiers de l'agriculture occupe un emploi d'ouvrier(e) qualifié(e). Il(elle) peut exercer son activité soit dans une exploitation agricole soit dans un organisme au service direct de la production agricole.

Option élevage ruminants : L'ouvrier(e) pratique l'élevage. Il(elle) s'occupe de l'alimentation, de l'entretien et du suivi sanitaire du troupeau ainsi que de la conduite des matériels.

## LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.
- Un CFA entouré d'un lycée agricole, d'un CFPPA et d'une exploitation agro-viticole permettant un contact simplifié entre les structures, les apprentis et les élèves.
- Une exploitation agricole, lieu d'apprentissage permettant de travailler les métiers de l'agriculture au quotidien.



TAUX D'INSERTION

2020 : À VENIR



TAUX DE RÉUSSITE AUX BLOCS DE COMPÉTENCES

2020 : 100%



TAUX DE SATISFACTION

2020 : À VENIR